

Ribinad, la distanciation pour éviter la rupture

Châteaulin — Vendredi matin, Richard Ferrand, député, avait rendez-vous avec l'équipe de l'association Ribinad, structure expérimentale qui accompagne des jeunes de 14 à 21 ans.

L'idée

Ribinad, dont le siège social se trouve, depuis un an, à Ty Nevez Pouillot, œuvre depuis plus de 20 ans dans le domaine de la protection de l'enfance et emploie 50 salariés, dont 30 accompagnateurs.

« Notre mission consiste à accompagner des jeunes de 14 à 21 ans qui présentent des difficultés familiales importantes, qui sont placés à l'aide sociale à l'enfance, soit par mesure de justice par le juge des enfants, soit par mesure administrative, en accord avec les parents », explique Katell Salaun, la directrice.

La structure, créée en 1987, compte actuellement 27 places habilitées par le département. « Les adolescents que nous accompagnons sont pour la plupart désocialisés et déscolarisés, en exclusion, parfois avec des problématiques de transgression sociale. »

Pour amener les jeunes à retrouver confiance en eux et en la société, l'association utilise un séjour de distanciation d'une durée de six mois, en Espagne. Séjour qui débute par



Pierre Batina, président de Ribinad, et Richard Ferrand, député, qui a rendu visite à l'association.

une période de nomadisme d'un mois : le jeune effectue des étapes de marche quotidienne, puis accède à la deuxième étape, dont le quotidien est rythmé par des stages pré-professionnels, une scolarité et une pratique sportive, artistique ou culturelle.

« Pendant toute la durée du séjour, le jeune est accompagné individuellement, 24 heures sur 24, par un accompagnateur précepteur que nous formons. »

Richard Ferrand a rendu visite à l'association, vendredi matin. Ce qui surprend le député, c'est que

« lorsque les jeunes arrivent ici, cela veut dire que les formes traditionnelles d'aide sociale à l'enfance n'ont pas donné satisfaction et que leurs situations sont a priori très difficiles ».

« Le pari de la prévention »

Un constat confirmé par l'équipe de Ribinad : « Ce sont des situations exceptionnelles, et ce type de placement doit rester exceptionnel. Cela peut éviter de retrouver, demain, ces jeunes en prison ou dans des situations qui coûteraient beaucoup plus cher que ce placement. »

« Nous faisons le pari de la prévention », souligne Patricia Leroy. Et Richard Ferrand de renchérir : « Lorsque les risques se réalisent, dans quelque domaine que ce soit, cela coûte cher à la société. »

Bien évidemment, il a été question des moyens financiers de l'association, qui vit toujours sur le fil rouge de l'équilibre et dont les perspectives budgétaires, en raison des économies à réaliser à tous niveaux, inquiètent les responsables.